

News Release

Department of
External
Affairs



Communiqué

Ministère des
Affaires
extérieures

N^o 029

Le 27 janvier 1988

RAPPORT DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DES NATIONS UNIES
SUR LA SITUATION DANS LES TERRITOIRES OCCUPÉS

Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, le très honorable Joe Clark, a rendu hommage au Secrétaire général des Nations Unies pour son analyse de la situation dans les territoires occupés, pour les mesures réalistes et pratiques qu'il propose afin d'assurer la sécurité des populations qui y vivent, ainsi que pour l'importance qu'il accorde à la nécessité de trouver une solution politique à la situation actuelle.

Ayant soutenu depuis le début que la Quatrième Convention de Genève s'applique aux territoires, le Canada serait disposé à se joindre aux autres Parties contractantes pour demander instamment au gouvernement d'Israël d'appliquer les dispositions de la Convention à la Cisjordanie et à la Bande de Gaza. Outre qu'elles sont inacceptables, les violations de la Convention, y compris les abus des droits de la personne et la présence de colonies de peuplement, portent atteinte au processus de paix. De la sorte, Israël confirmerait de façon concrète sa volonté d'encourager un climat propice aux négociations pacifiques.

Le gouvernement du Canada est prêt à souscrire à une campagne de fonds que pourrait lancer le Comité international de la Croix-Rouge pour financer les

.../2

Secretary of State
for
External Affairs

Secrétaire d'État
aux
Affaires extérieures

Canada